

Le 29 mai 2019

[Original]

Inondations

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président. Ce matin, ma question s'adresse au premier ministre. Plus tôt cette semaine, le *Telegraph-Journal* a exhorté le premier ministre à ne pas laisser la politique retarder les projets d'infrastructure cette année, particulièrement en ce qui concerne les mesures d'atténuation des inondations et l'argent disponible à Ottawa.

Perth-Andover a évité le pire cette année, mais a subi plusieurs inondations catastrophiques au cours des dernières années. Nous avons déjà un projet prêt à démarrer pour lutter contre les inondations, élaboré par des ingénieurs — pas par des politiciens. Quelles raisons aurait le premier ministre, autre que de faire de la petite politique, pour ne pas mettre en oeuvre ce projet?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je vous remercie de la question. En ce qui concerne les efforts d'atténuation, nous procédons maintenant à une évaluation de tout ce qui s'est produit au cours de la dernière année et nous le comparons à ce qui s'est produit l'année précédente. Nous avons en fait une... Nous constatons une diminution. Je pense que nous avons reçu un peu plus de 500 demandes cette année, comparativement à environ 1 200 l'année dernière ; donc... Les inondations dans le sud étaient semblables ou les mêmes, et je sais que les gens de la région de Perth-Andover y ont échappé cette année.

Lors de la même entrevue, j'ai dit que nous ajouterions le projet à la liste de tous les autres projets qui sont certainement envisagés et que nous nous pencherions d'abord sur les risques les plus élevés. Nous savons que nous devons nous occuper des efforts d'atténuation et que nous devons le faire à l'échelle provinciale. L'idée, c'est d'avoir un plan et de ne pas simplement dépenser de l'argent. Les gens de l'ancien gouvernement avaient peut-être un projet qui était prêt à démarrer à l'endroit en question, mais, remarquez bien, Monsieur le président, que de nombreux projets étaient prêts à démarrer l'année dernière au moment des élections ; il est donc difficile de les trier et de les choisir soigneusement. À l'heure actuelle, nous voulons surtout examiner la situation à l'échelle provinciale et les mesures qui nous donneraient les meilleurs résultats. Nous travaillons avec nos partenaires fédéraux, car ils sont des partenaires dans le dossier, Monsieur le président, et je suis fier de le dire. Merci.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, maintenant que les inondations sont terminées, j'étudie le rapport du premier ministre. Il déclare qu'il va mettre en oeuvre des projets qui sont peut-



être plus prioritaires. Toutefois, il ne faut pas attendre que cela arrive de nouveau. En ce qui concerne Perth-Andover, le projet était décidé et prêt à être mis en oeuvre.

Une des recommandations faites était d'élever la route. Le premier ministre a déjà dit lui-même que, dans certains endroits de la province, il faudrait probablement élever des routes. Toutefois, le projet de Perth-Andover est prêt à être mis en oeuvre. Faut-il attendre qu'il y ait une autre inondation pour prouver que cela peut arriver? C'est déjà arrivé. Pourquoi le premier ministre ne met-il pas de l'argent là où il devrait être mis afin de régler ce problème une fois pour toutes?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Eh bien, Monsieur le président, comme je l'ai mentionné, de nombreux projets étaient prêts à démarrer dans tous les secteurs l'année dernière, et je sais que Perth-Andover ne faisait pas exception. Nous aimerions être en mesure de réaliser le plus de projets possible avant la prochaine saison des inondations. Je sais que nous ne pourrons pas les réaliser tous ; nous devons donc déterminer où les risques les plus importants se posent. Le projet en question, comme je l'ai dit, est ajouté à la liste des projets à examiner. Nous continuerons à évaluer tous les projets au fur et à mesure qu'ils seront présentés et nous le ferons au cours des prochaines semaines. Ce n'est pas comme si nous attendrions au printemps prochain et que nous y penserons à ce moment-là.

Je pense toutefois que, en réalité, nous ne pourrons certainement pas réaliser tous les projets dans l'ensemble de la province et que toutes les routes basses ne pourront pas être surélevées. Nous avons même vu lors des dernières inondations que les routes qui avaient été réparées récemment étaient toujours trop basses. Elles ont été inondées pendant les inondations de l'année dernière ; on se demande donc pourquoi, puisque nous devons les réparer de toute façon, nous avons gardé les routes au même niveau, qui est trop bas. Ces routes ont été repérées, et des changements seront apportés à beaucoup d'entre elles au fur et à mesure qu'elles seront réparées. Nous continuerons quand même à nous concentrer sur les priorités. Nous aurons un plan de travail que nous dresserons au cours des semaines et des mois à venir.

[Original]

M. D. Landry : Nous avons aussi entendu dire de la part de certains entrepreneurs que les appels d'offres seraient retardés dans la province et qu'ils ne savent pas exactement comment ajuster leur équipe pour l'été qui vient. Il y a la possibilité que 1 000 emplois soient perdus dans le domaine de la construction au ministère des Transports et de l'Infrastructure cet été. Étant donné que le premier ministre aime mesurer les choses, comment va-t-il s'y prendre pour pallier le manque d'emploi? J'ai entendu le premier ministre dire qu'il voulait rapatrier les gens de l'Alberta et des autres provinces, mais s'il y a un manque à gagner de 1 000 emplois au ministère des Transports et de l'Infrastructure cette année, comment pense-t-il que ces familles feront pour gagner leur vie? S'en aller dans l'Ouest pour ces personnes est tout le contraire de ce que le premier ministre a indiqué.



Alors, le premier ministre peut-il nous dire ce qui va arriver à ces familles et pourquoi il y a tant de réductions et de retards dans les programmes d'infrastructures au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, c'est là où le bât blesse. Ici se manifeste une différence fondamentale de principe. De l'autre côté, on dit que nous devons dépenser le plus de recettes fiscales possible pour acheter des emplois. Nous achèterons des emplois ici. Nous en achèterons là. Nous en achèterons partout dans la province, car il est avantageux d'acheter des emplois.

Selon un autre principe, nous croyons que le secteur privé doit investir dans la province et créer des emplois. Nous voulons investir dans les routes et les infrastructures qui favorisent les pratiques exemplaires, et, pour ce faire, il faut créer des itinéraires et activités touristiques dans notre province où les gens voudront s'arrêter et participer. Il n'est pas question de dire : Combien d'emplois puis-je acheter avec votre argent? Nous avons atteint une limite en matière d'imposition, et la seule façon de changer la situation, c'est d'avoir des investissements du secteur privé et de commencer à faire croître l'économie en valeur réelle grâce à de vrais emplois qui aident les vraies gens, Monsieur le président.

[Original]

M. D. Landry : Les propos du premier ministre m'enragent ; je vous le dis vraiment. Plusieurs personnes du secteur privé ont investi dans l'achat d'équipement, quelque chose qu'elles font tous les ans. Vous savez qu'on a un budget fixe, et, au cours des années, ces gens s'étaient préparés à recevoir un certain montant d'argent pour construire les routes, et, là, je parle des routes seulement.

Monsieur le premier ministre, vous dites que vous ne voulez pas acheter des emplois, mais il ne s'agit pas d'acheter des emplois. En effet, chaque fois qu'un gouvernement conservateur prend le pouvoir, et que, par la suite, un gouvernement libéral prend sa place, les routes ont tellement été négligées, que nous sommes obligés de mettre les bouchées doubles. Si nous n'investissons pas aujourd'hui dans nos infrastructures, cela en coûtera le double dans les années à venir. Le premier ministre a-t-il quelque chose à dire là-dessus?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Les investissements progressent, Monsieur le président. Des investissements ont été réalisés par des compagnies locales, comme MRDC et Dexter, qui sont en pleine expansion à l'extérieur de la province, mais qui construisent des routes dans la province. Notre objectif est de proposer des projets qui conviennent aux compagnies de la province pour qu'elles puissent les piloter et les mener à bien. Voilà notre but, Monsieur le président.



Au bout du compte, nous donnons du travail aux gens. Savez-vous quoi? Je conviens que nous ne pouvons pas accepter le cycle de dépenses élevées à des fins électorales, suivies de dépenses moyennes à des fins d'entretien. Voilà ce que nous constatons. Nous constatons qu'un parti est déterminé à injecter de l'argent dans absolument tout ce qui est inscrit aux comptes, à essayer d'inventer des emplois et des projets en dépensant l'argent des contribuables. Nous constatons que le gouvernement fédéral agit de la même façon.

Oui, nous pouvons obtenir beaucoup d'argent à dépenser et un partage à parts égales des coûts, Monsieur le président. Je suis disposé à procéder ainsi aux fins de nos efforts d'atténuation, dans le cadre des changements que nous apporterons pour faire face au problème des prochaines inondations. Je ne suis toutefois pas disposé à le faire pour créer un emploi qui ne sert qu'à être acheté. Le coût des emplois est beaucoup plus élevé que celui du projet en tant que tel. Il faut agir de façon durable en misant sur des investissements qui seront efficaces à long terme.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, j'aimerais que le premier ministre aille dire cela aux gens de Perth-Andover et à ceux des régions de Kent et de Shippagan pour ce qui est de la construction du pont. Oui, j'aimerais que le premier ministre fasse le tour de la province et qu'il dise à ces gens : Cette année, vos projets ne seront pas réalisés. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a environ 1 000 personnes qui vont perdre leur emploi cette année. Où iront ces 1 000 personnes? Dans l'Ouest.

Je n'essaie pas de faire peur aux gens ; je leur dis simplement la vérité. Faire peur aux gens et leur dire la vérité, ce n'est pas la même chose. Je peux vous dire ceci : Il y a des gens qui ont peur de ne pouvoir garder leur maison et leur véhicule, acheter de la nourriture et envoyer leurs enfants à l'école. C'est cela la réalité qui s'en vient : Au-delà de 1 000 personnes perdront leur emploi, suite à l'inactivité du présent gouvernement. Ce n'est rien de nouveau.

Monsieur le premier ministre, je vous dirai qu'il ne s'agit pas d'acheter des emplois, mais d'assurer à des familles qu'elles pourront gagner leur vie ici, au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, on ne saurait qualifier une telle approche que d'achat d'emplois. Selon vous, pourquoi voulions-nous équilibrer le budget, Monsieur le président?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs : Nous voulions équilibrer le budget parce que nous voulions que les agences de notation nous fassent économiser 25 ou 50 millions de dollars en paiement d'intérêts,



Monsieur le président. D'ailleurs, la mesure nous aide-t-elle? Elle ne nous aide pas. Selon vous, pourquoi les agences de notation nous ont-elles dit que nous étions enfin sur la bonne voie, une voie stable pour l'avenir? C'est parce que les agences ont constaté que nous n'inventons pas une économie, Monsieur le président. Nous n'avons pas imposé les gens, puisque nous n'avons plus de marge fiscale. Les Libéraux se sont arrangés pour cela sous le gouvernement précédent.

Nous nous trouvons dans une situation où nous pouvons soit payer plus d'intérêts, soit tenter de rétablir la stabilité afin de pouvoir créer des emplois à long terme qui contribueront de façon réelle à la remise en état des routes et des infrastructures. Oui, nous évaluons en ce moment même l'état du pont de Shippagan pour déterminer quand celui-ci devra être remplacé, Monsieur le président, car nous effectuerons des travaux de rénovation selon leur nécessité, et non en fonction d'une déclaration politique.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, je suis content d'entendre cela. C'est simplement que la philosophie des parlementaires du côté du gouvernement et la nôtre sont complètement différentes. En matière de gestion des actifs, nous avons un système qui nous disait où investir de l'argent. En ce qui le concerne ce gouvernement, selon l'expérience que j'en ai, il n'a pas regardé à ce système qui fonctionnait très bien. Ici, on ne joue pas seulement avec des chiffres.

Ce qui importe au gouvernement actuel, ce sont les chiffres. Chez nous, lorsque nous parlons d'équilibrer le budget, nous comprenons cela. La cote attribuée par Moody's et autres compagnies semblables, c'est ce qui importe à ce gouvernement. Pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, ce sont les gens de la province dont nous nous soucions. Ce sont ces gens que nous voulons garder ici. Ce sont ces gens auxquels nous voulons porter attention.

Il ne s'agit pas de créer des emplois artificiels, comme le dit le premier ministre ; ce ne sont pas des emplois artificiels. Si je regarde à St. Isidore Asphalte, cette année il y aura peut-être 50 ou 75 personnes qui n'auront pas d'emploi. Cela se passe directement chez moi. Comment répondre à ces gens?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, s'agit-il de gestion des actifs? Est-ce le cas du nouveau pont vers Riverview, le pont-jetée? Est-ce le cas de l'élargissement à quatre voies de tronçons de route? Est-ce le cas du palais de justice? Est-ce le cas de l'élargissement à quatre voies de la route 1 il y a quelques années? Il ne s'agit pas de gestion des actifs. Il s'agit d'acheter des emplois, Monsieur le président. En fait, les gens d'en face ne peuvent s'empêcher de recourir au partage à parts égales des coûts proposé par le gouvernement fédéral. Ils n'ont que cette obsession.



En ce qui concerne l'intérêt porté à Moody's, oui, il faut l'appui de Moody's, de Standard & Poor's ou de DBRS, Monsieur le président. Savez-vous pourquoi cet appui est important? Il nous a fait économiser 25 ou 50 millions de dollars en intérêts. Nous payons maintenant 700 millions, sinon 660 ou 670 millions, mais cela n'a pas d'importance, n'est-ce pas? Les 50 millions de dollars que nous n'avons pas à payer en intérêts sont, à mes yeux, importants, Monsieur le président, car nous avons moins d'impôts et de taxes à prélever. Nous pouvons fournir plus de services au lieu de payer des intérêts. Voilà la différence. Construisons ce dont nous avons besoin. Imposons de façon appropriée pour que les gens veuillent vivre et travailler au Nouveau-Brunswick.

[Original]

Nominations

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Comme nous le voyons, le premier ministre comprend ce que veut dire Moody's. Toutefois, le premier ministre, qui est responsable de l'administration de la *Loi sur les langues officielles*, comprend-il que la loi prévaut, mais ne s'applique pas à la *Loi sur l'éducation*? Le premier ministre doit reconnaître et respecter l'indépendance du comité de sélection et du commissaire.

Hier, nous avons appris que le premier ministre comptait, parmi les nouvelles exigences du poste de commissaire, le fait de comprendre pourquoi chaque enfant sortant de nos écoles ne parlait pas les deux langues officielles. Je croyais que c'était le rôle du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de le faire.

Monsieur le président, étant donné qu'il ne semble pas comprendre la portée de la *Loi sur les langues officielles* et qu'il se donne le droit de relancer le processus de sélection, le premier ministre va-t-il nommer le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance commissaire aux langues officielles? Ou bien, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est-il un des candidats qu'il veut prendre en considération?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, savez-vous ce que je comprends? Je comprends que notre système scolaire laisse tomber nos jeunes. Je comprends que, 50 ans plus tard, nous débattons toujours ici de la valeur d'avoir une province bilingue. Je pense que c'est triste. Je pense qu'il est inconcevable que la question demeure même un sujet de discussion. Voyez-vous la différence, Monsieur le président? Je ne suis pas prêt à rester ici et à éviter les vraies questions. Je veux aller au fond des choses et déterminer pourquoi nos jeunes — n'importe où dans la province — ne sont pas capables de tenir une conversation dans les deux langues au moment où ils obtiennent leur diplôme. Je ne comprends pas cela.

(Exclamations.)



Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs : Les gens dans les pays européens peuvent apprendre trois, quatre ou cinq langues ; quel est donc le problème au Nouveau-Brunswick? Je pense que c'est la responsabilité de tout le monde. Je pense que c'est la responsabilité du personnel enseignant. Je pense que c'est la responsabilité du commissaire aux langues officielles. Je pense que c'est notre responsabilité, ici même à la Chambre, et je ne m'en laverai pas les mains.

[Original]

M. LePage : Encore là, je pense que le premier ministre n'a vraiment pas compris la question : Nous parlons de langues officielles. Je le réfère à la page 6 de la *Loi sur les langues officielles* et je lui demande de lire les articles 2, 3 et 4 ; ainsi, il va comprendre que l'éducation ne fait pas partie des langues officielles. Non, ce gouvernement conservateur-allianciste dit qu'il veut économiser de l'argent et éliminer le double emploi. Je présume que cela ne s'applique pas lorsque leurs amis ou leurs candidats défaits ne sont pas qualifiés pour des emplois du gouvernement.

Le paragraphe 43(5.5) de la *Loi sur les langues officielles* stipule que le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un commissaire intérimaire pour un mandat maximal d'un an. Le mandat se termine le 28 juillet 2019, dans à peine un mois et demi, Monsieur le président.

Le premier ministre a fait savoir à la Chambre hier que le processus ne serait pas terminé en juillet 2019. A-t-il conscience, oui ou non, qu'il enfreint la loi? Sous quelle autorité se base-t-il?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, le problème, c'est ce que le député d'en face ne comprend pas. Le problème, c'est que nos efforts auprès des générations futures n'ont pas porté leurs fruits. Nous n'avons pas réussi à éduquer ces générations pour qu'elles soient au premier rang au pays, plutôt qu'au huitième. Nous n'avons pas réussi à enseigner les deux langues dans une province qui est bilingue depuis 50 ans. Nous n'avons pas réussi à gérer nos finances afin de pouvoir fournir les meilleurs services du pays. Nous n'avons pas réussi à améliorer nos services de santé pour que ceux-ci se classent au premier rang au pays, et non au dernier rang. Nous n'avons pas réussi à élaborer une stratégie à long terme concernant les foyers de soins et les soins infirmiers. Des défis se posent à nous au chapitre de l'emploi, et nous nous y attaquons de front.

Monsieur le président, quoi qu'il en soit, nous réussirons à tous les égards, et ce, de façon continue, en misant sur la discussion, la négociation et l'action face aux problèmes réels qui existent dans la province. Nous ne resterons pas les bras croisés, Monsieur le président.



Tourisme

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je crois qu'il y a ici ce matin beaucoup de paroles et de la fumée épaisse.

De nombreuses personnes, soit des milliers, sont préoccupées par les compressions au chapitre du tourisme. Le ministre peut-il confirmer à la Chambre, par oui ou par non, que le guide touristique *Explore NB* a été éliminé et indiquer, le cas échéant, quelles parties prenantes de l'industrie touristique ont été consultées avant la prise de la décision?

[Original]

L'hon. M. Gauvin : Merci pour la question. Par respect pour mon collègue, qui me l'a posée en anglais, pour la première fois, je vais essayer de répondre en anglais. Si je fais des erreurs, je m'en excuse.

[Traduction]

D'abord, permettez-moi de vous dire que je me suis opposé à une telle compression. C'est parce que, pendant de nombreuses années, mon portrait figurait dans le guide.

Néanmoins, j'ai moi-même appelé un site touristique, qui se situe dans la moyenne. Le site a reçu 1 000 guides l'année dernière et en comptait 876 en fin d'année. Donc, si je faisais circuler un seau et que je recueillisais 600 000 \$, je réexaminerais la décision. D'ici là, nous devons faire preuve de sérieux.

[Original]

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Évidemment, le ministre n'a pas répondu à ma question. J'ai demandé si les différents intervenants avaient été consultés, et la réponse a été un écran de fumée. Nous sommes au début de la saison touristique, l'annulation de ce guide envoie un très mauvais message à l'industrie touristique, tant au Nouveau-Brunswick qu'à l'extérieur de la province. L'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick a clairement dit que les petits exploitants des régions rurales ont besoin de ce guide pour promouvoir leur destination touristique. Le ministre est en train de mettre la hache dans l'industrie touristique ; une industrie qui, je le rappelle, rapporte 3 \$ pour chaque 1 \$ investi.

Comme le ministre n'a pas voulu répondre aux journalistes, sa porte-parole a expliqué que le ministre « travaille à l'élaboration de méthodes de rechange ». Le ministre peut-il nous dire quelles sont ces méthodes de rechange et quelles mesures peut-il garantir vont fonctionner?

L'hon. M. Gauvin : Merci beaucoup, Monsieur le président. Oui, nous travaillons à élaborer des méthodes de rechange. Cela coûtait 650 000 \$ afin de produire ce guide-là. Avec tous les guides qui sont restés sur les tablettes, un montant de 450 000 \$ est resté dans le fond des boîtes.



Nous sommes en train de travailler à élaborer une méthode de rechange. Elle s'appelle 2019. Les gens sont en train de visiter de plus en plus à partir de leur téléphone. Les gens de l'industrie commandent de moins en moins de ces guides touristiques. Au cours des cinq dernières années, la demande a diminué incroyablement, Monsieur le président. Donc, tous les gens de l'industrie touristique le savaient. Même la personne qui a parlé aux journalistes a dit ceci : Nous savions que cela s'en venait. À partir de 2020, cela s'en vient. Aussi, un problème qu'on ne veut pas mentionner, c'est celui de l'environnement. Encore une fois, soyons sérieux et soyons responsables de la province du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Bien sûr, les mieux nantis, les grands exploitants d'entreprises et les régions urbaines auront les moyens et ne perdront pas leur promotion. Que vont faire les petits exploitants des régions rurales qui comptent sur cet outil?

L'hon. M. Gauvin : Je ne savais pas que l'applaudissement serait tardif.

Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci pour la question. Il y a déjà des gens du secteur privé qui s'occupent de parler de chaque région à partir de différents guides touristiques. Nous travaillerons avec eux et sommes ouverts à trouver de nouvelles idées. Nous avons déjà d'excellentes idées afin de promouvoir chaque région du Nouveau-Brunswick. J'ai rencontré le sous-ministre hier, et il a plutôt parlé de cibler certains objectifs. Encore une fois, pour chaque dollar qui va à l'industrie touristique, nous devons savoir où va cet argent, afin que cet argent nous rapporte. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

Privatisation

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Cannabis NB perd de l'argent et accuse un déficit de près de 12 millions de dollars depuis son ouverture, l'automne dernier. Des problèmes d'approvisionnement se posent, les étagères sont vides, les employés risquent d'être mis à pied et le prix du cannabis offert chez Cannabis NB est bien plus élevé que celui offert sur le marché noir. Alcool NB s'est aussi avéré avoir de sérieux problèmes de comptabilité étant donné que des cadres supérieurs et des membres du conseil ont perdu le fil de leur exercice financier, ce qui, par hasard, s'est traduit par plus de 400 000 \$ en primes versées à leurs employés. Compte tenu de tout cela, le premier ministre admettra-t-il que ces sociétés de la Couronne ont de graves problèmes de gestion qui ne sont pas dans l'intérêt supérieur de la province? Qu'envisage-t-il de faire à cet égard?

L'hon. M. Steeves : Monsieur le président, je remercie le député et chef de son parti. Oui, il y a des préoccupations. Toutes les sociétés de la Couronne soulèvent des préoccupations. Lorsque nous constatons des irrégularités, nous agissons en conséquence. En raison des irrégularités dont nous avons été témoins, j'ai demandé au Bureau du contrôleur de procéder à un audit interne. Il ne s'agit pas d'un audit financier. Il s'agit d'un audit interne, ce qui veut dire qu'il faut procéder à des mesures de vérification pour trouver exactement ce qui se passe dans le cas



présent et comment l'erreur a été commise. Il est aussi question de faire en sorte qu'une telle situation ne se reproduise plus — absolument. Le Bureau du contrôleur répondra à un certain nombre de questions pour nous grâce à l'enquête, laquelle sera certainement terminée d'ici à la fin d'août ; je présenterai un compte rendu à la Chambre à ce moment-là.

M. Austin : Monsieur le président, selon moi, nous oublions le fait qu'un grand nombre d'autorités législatives en Amérique du Nord ont laissé la vente de cannabis et d'alcool à la libre entreprise, permettant ainsi aux entreprises de faire ce qu'elles font le mieux, plutôt que de voir le gouvernement tout gâcher par l'intermédiaire du secteur de la vente au détail. Un modèle de privatisation utilisé dans d'autres régions montre une augmentation de l'emploi, une amélioration des revenus et de la distribution, une plus grande variété de produits et, à tous les points de vue, un meilleur système. La province a mieux à faire que de s'occuper de vendre du cannabis et de l'alcool, c'est pourquoi je pose au gouvernement actuel la question suivante : S'engagera-t-il à cesser de faire des affaires?

L'hon. M. Steeves : Monsieur le président, je remercie le député. Oui, je suis d'accord et j'ai tenu exactement les propos suivants : Le gouvernement ne devrait pas s'occuper de faire des affaires. Néanmoins, nous avons une entreprise qu'il nous faut essayer de gérer et d'améliorer. Nous avons une entreprise qui était censée avoir 15 magasins, mais l'ancien gouvernement a fait passer à 20 le nombre de magasins uniquement par calcul politique et pour essayer, semble-t-il, d'acheter des votes.

Dans certains cas, le loyer s'élève à 60 \$ le pied carré. J'ai un frère à Vancouver qui loue des locaux à bureaux au centre-ville pour une importante firme d'ingénierie. Il paie moins de 30 \$ le pied carré, dans le centre-ville de Vancouver. Toutefois, à Miramichi, à Sussex et à Sackville, nous payons 60 \$ le pied carré pour un bail de 15 ans.

Il s'agit d'un modèle d'affaires incroyablement étrange, c'est le moins qu'on puisse dire. Nous avons rencontré des problèmes d'approvisionnement et de nombreux obstacles dressés par Santé Canada que nous avons dû surmonter. Il s'agit d'un mauvais modèle d'affaires. Nous nous efforçons de l'améliorer. Voilà ce que nous ferons, Monsieur le président.

Soins de santé

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas ce qui a été infusé dans le café ce matin, mais je ne m'en approche pas. Je vous le dis.

Le ministre des Finances a dit que la seule solution raisonnable à notre crise en soins de santé était de chercher à conclure avec le gouvernement du Canada un accord ponctuel en matière de soins de santé qui prévoit un financement pondéré selon les données démographiques. Je suis d'accord. Le premier ministre a dit que l'une de ses priorités était que le gouvernement fédéral finance les soins de santé de notre population vieillissante. Je suis content que ce le soit. C'est une priorité importante.



Toutefois, l'histoire nous dit que la seule façon d'obtenir notre juste part au sein de la Confédération, c'est que le premier ministre du Nouveau-Brunswick rallie les autres premiers ministres de l'Atlantique pour présenter un front commun face à Ottawa. Monsieur le président, le premier ministre s'est-il rendu à Charlottetown pour rencontrer le premier ministre Dennis King et commencer à mettre sur pied la coalition atlantique dont nous avons tant besoin pour obtenir d'Ottawa notre juste part des Transferts canadiens en matière de soins de santé?

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Je ne me suis pas rendu à Charlottetown. J'ai parlé à Dennis King. Nous avons aussi participé hier à une conférence téléphonique réunissant tous les premiers ministres du pays pour nous préparer en vue d'une rencontre des premiers ministres en juillet, en Saskatchewan. Évidemment, les soins de santé font partie des points généraux. C'est l'un des principaux domaines d'intérêt pour nous tous au pays.

Je me rends compte que, comme le ministre Morneau l'a dit, nous sommes en quelque sorte les premiers touchés dans de nombreux domaines. Je sais que les soins de santé sont certainement l'un d'entre eux. Il s'agit d'un sujet important, qui suscite de l'intérêt à l'échelle nationale et provinciale. En juillet, le sujet sera abordé sur la scène nationale par tous les premiers ministres. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Monsieur le président, les intérêts des premiers ministres des autres régions du pays ne sont pas les mêmes que ceux de notre région. En fait, certains des premiers ministres s'opposeront à la priorité que le premier ministre dit avoir définie, à savoir celle d'obtenir, en raison de notre démographie, des améliorations en ce qui a trait à notre Transfert canadien en matière de santé. Ils s'y opposeront, Monsieur le président.

Je ne comprends pas pourquoi le premier ministre a passé du temps à se rendre en Saskatchewan et en Ontario pour rencontrer les premiers ministres de ces provinces, étant donné que ces derniers ne se heurtent pas aux défis qui se posent à nous. Le premier ministre semble être distrait par une croisade politique pendant que nos urgentologues tirent la sonnette d'alarme à propos des temps d'attente qui atteignent un niveau alarmant et menacent la sécurité des patients ici même, au Nouveau-Brunswick. Il sait que notre système de santé ne dispose pas d'un financement suffisant pour répondre aux besoins d'une population vieillissante.

Dans les années 50, la campagne soutenue et collaborative menée par des responsables politiques de l'Atlantique et dirigée par Hugh John Flemming a permis de mettre fin au sous-financement chronique de notre région. Nous nous retrouvons encore dans la même situation. Le premier ministre fera-t-il preuve d'initiative et réunira-t-il les collègues de l'Atlantique à un sommet sur les soins de santé pour régler le problème?

L'hon. M. Higgs : Eh bien, Monsieur le président, nous ne sommes pas dans les années 50. Nous sommes en 2019.



Pour ce qui est de la situation, je consacre du temps à parler aux premiers ministres du pays pour que soient abordés des enjeux importants qui contribueront à financer l'avenir de nos soins de santé, de nos systèmes d'éducation et de nos systèmes sociaux.

Nous pouvons fonctionner en vase clos, Monsieur le président, et nous pouvons parler du fait que les provinces de l'Atlantique sont toutes interreliées. C'est exact. Nous voulons que ce soit le cas. Toutefois, bien qu'un lien sans précédent se soit établi avec le gouvernement fédéral au cours des quatre dernières années, qu'a-t-il fait de concret pour la province? Qu'a-t-il fait de concret pour le Canada atlantique? Il n'a pas fait grand-chose.

Savez-vous quoi? J'ai décidé de me rallier à toutes les autres provinces. Nous avons une province au milieu, soit le Québec, qui nous met des bâtons dans les roues sur de nombreuses questions. C'est pourquoi il est important de discuter d'un corridor de services publics. Nous voulons être reliés au reste du pays. Nous connaissons des difficultés en matière de commerce interprovincial, qui se chiffre à environ 60 milliards de dollars et dont nous ne tirons pas profit. L'un des obstacles à l'origine de ces difficultés commerciales est la frontière avec le Québec. Le même problème se pose en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Nous rallions des partisans pour obtenir des résultats. Voilà la raison.

Réforme électorale

M. McKee : Monsieur le président, en 2017, la Commission du Nouveau-Brunswick sur la réforme électorale a recommandé d'abaisser l'âge de voter au Nouveau-Brunswick pour le fixer à 16 ans. Le gouvernement précédent s'est engagé à poser la question aux gens du Nouveau-Brunswick par voie référendaire lors des élections municipales de 2020. Le gouvernement actuel respectera-t-il l'engagement de poser l'année prochaine par voie référendaire la question sur le fait d'abaisser l'âge de voter pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, en ce moment, nous avons beaucoup de priorités dans la province, et le sujet en question n'en fait pas partie.

M. McKee : Monsieur le président, la commission a aussi recommandé que nous adoptions un mode de scrutin préférentiel. Encore une fois, le gouvernement de l'époque — notre ancien gouvernement — s'est engagé à soumettre en 2020 la question aux gens du Nouveau-Brunswick par voie référendaire. Nous posons encore une fois la question suivante : Le gouvernement actuel respectera-t-il l'engagement de tenir l'année prochaine un référendum sur la question du mode de scrutin préférentiel et l'âge de voter fixé à 16 ans? Sinon, de quoi le gouvernement a-t-il peur, Monsieur le président?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, si je me souviens bien, le gouvernement fédéral a aussi parlé de prendre des mesures semblables. Il me semble que le Parti libéral a l'habitude de lancer de nombreuses idées, de voir ce qui fait effet et d'oublier le tout au fil du temps. Les gens semblent oublier ou ne pas s'en soucier ou ils s'attendent à ce que les engagements ne soient pas respectés.



Monsieur le président, ce qui nous distingue à l'heure actuelle, c'est que nous réglerons les questions qui doivent être réglées. Nous ne mentionnerons pas les sujets que nous pensons peut-être aborder, que nous aborderons peut-être, dont nous ne parlerons pas ou qui seront bientôt d'actualité. Nous disons que la question n'est pas une priorité pour nous en ce moment. Nous mettrons l'accent sur d'autres questions et nous en avons une longue liste. Je suis disposé à travailler avec les gens des deux côtés de la Chambre pour régler ces questions, mais les éléments que le député d'en face présente comme des priorités ne sont pas des mesures auxquelles, du côté du gouvernement, nous consacrerons des efforts à ce moment-ci.

Ambulances

M. D'Amours : Monsieur le président, le chef du quatrième parti a dit hier à la Chambre que les travailleurs paramédicaux se voyaient refuser des emplois parce qu'ils sont unilingues et que, par conséquent, des ambulances ne sont pas dotées en personnel. Le premier ministre ou le ministre, lesquels avaient hier deux différentes réponses, a-t-il eu la possibilité de vérifier si c'était bien le cas? Qui devrions-nous croire : le premier ministre, le ministre suppléant de la Santé ou le chef du quatrième parti?

L'hon. M. Higgs : Je vais répondre à la question. Je ne sais pas trop quelles étaient les différences. Je pense que mes propos d'hier portaient sur le fait qu'il fallait retourner voir Medavie pour leur dire que, si nous recevons des critiques selon lesquelles les choses ne fonctionnent pas et que nous ne gardons pas les ambulances en service... Il s'agit d'un engagement que Medavie a pris à notre égard, et nous nous attendons à ce qu'elle le respecte. Nous prévoyons examiner davantage que ce que l'entreprise nous dit. Nous sommes à l'écoute des gens et des travailleurs paramédicaux de la province. Si Medavie nous dit une chose et que nous en entendons une autre, nous devons faire toute la lumière sur l'affaire.

Mon objectif — au titre duquel je travaillerai avec n'importe quel parlementaire à la Chambre — est de prendre une telle position par rapport à Medavie. Nous nous attendons à des résultats. Nous nous attendons à ce que les ambulances soient en service. Nous nous attendons à ce que la prestation des services soit dûment assurée en vertu du contrat. Aucune excuse ne sera acceptée. Nous veillerons à ce que l'entreprise respecte son engagement. Que ce soit moi qui le dise, que ce soit le représentant du ministère de la Santé, que ce soit le chef de l'Alliance des gens ou que ce soit n'importe qui d'autre, le fait est que Medavie a un travail à faire, et nous l'obligerons à satisfaire à son obligation de le réaliser.

[Original]

Le président : La période de questions est maintenant terminée.

